

Pauline Payet, le retour

La n°1 réunionnaise, Pauline Payet, sera bientôt de retour sur les courts de Moulin Joli, à la Possession, où en tant que tête de série n°6, elle tentera cette fois-ci d'accéder à la finale des Mary Pierce Series.

En début de semaine, la Fédération internationale de tennis (IFT) a communiqué la liste des joueuses officiellement inscrites pour prendre part à la 1^{re} étape du circuit mis en place l'an dernier par l'ancienne lauréate des In-

ternationaux de France 2000, les Mary Pierce Indian Ocean Series, qui se tiendra à la Possession du 6 au 12 juin prochain.

Pour l'occasion, le public réunionnais aura l'occasion de supporter ses deux représentantes les

plus prestigieuses au plan international en les personnes de Pauline Payet et Emmanuelle Girard.

L'Inde

en pole position

La première nommée, qui avait dû stopper son parcours en demi-finale l'an passé, espère aller plus loin en 2016 avec un plateau relevé et homogène mais pas insurmontable en l'absence de

l'ogresse tchèque Marie Bouzková, qui n'avait pas lâché un set en trois semaines passées dans la zone en 2015.

Quant à la seconde, elle effectuera pour l'occasion sa première représentation officielle en WTA devant son public.

En tant que tête de série n°1, l'Indienne Snehadevi Reddy, 501^e joueuse mondiale, fera office de favorite à Moulin Joli.

E.G



Pauline Payet espère aller plus loin que l'an passé sur les courts de Moulin Joli. (Photo Emmanuel Grondin)

Le tableau de bord

Mary Pierce Indian Ocean Series (2^e édition)

1^{re} étape: du 4 au 12 juin sur les courts de Moulin-Joli à la Possession avec les qualifications programmées les 4 et 5 juin. 32 joueuses, 11 nationalités représentées.

Têtes de séries: 1. S. Reddy (Ind/n°501 mondiale); 2. C. Ewijk (Ned/592); 3. D. Tatchar (Ind/679); 4. K. Shroff (Ind/722); 5. F. Codino (Fra/729); 6. P. Payet (Fra/738); 7. S. Andriamarosa (Mad/993); 8. M. Procacci (Ita/1026); 9. P. Czarnik (Pol/1060); 10. E. De Beer (Mri/1165)...

MARY PIERCE

Indian Ocean Series

Le tennis professionnel s'invite à la Réunion



Attendue par tous les férus de tennis, la 2^{ème} édition du Mary Pierce Indian Ocean Series est de retour dans l'île, du 6 au 12 juin au Tennis Club Moulin Joli de La Possession. Mary Pierce, championne que l'on ne présente plus et créatrice du tournoi, nous en dit plus.

Rappelez-nous brièvement le concept du Mary Pierce Indian Ocean Series

C'est un tournoi de tennis féminin professionnel sur le circuit ITF, avec une dotation de 10 000 dollars. Durant une semaine, 32 joueuses en simple, et 16 équipes de double s'affronteront.

Pour les néophytes, quelles sont les particularités du circuit ITF pro ?

Toutes les joueuses professionnelles, moi y compris, ont commencé leur carrière par là. La particularité c'est que l'on n'a pas besoin de classement pour accéder aux qualifications du tournoi, il faut être âgée au minimum de 14 ans. À chaque match gagné, on gagne des points et une dotation. Lorsque l'on atteint un minimum de points, on peut accéder au classement pro WTA et commencer à jouer de plus grands tournois jusqu'au grand chelem. Ce sont des tournois où on a la chance de voir débiter les stars de demain.

Quel bilan faites-vous de la 1^{ère} édition du MPIO ?

Il a été très positif. Les joueuses, de 17 pays différents, ont été ravies et ont fait de ce tournoi leur préféré sur le circuit ITF. L'ITF a également été très content du niveau des produits mis à disposition des joueuses.

Que nous réserve la 2^{ème} édition ?

Une semaine sympa où le public pourra découvrir le tennis professionnel, des matches de bon niveau sont attendus. Et peut-être que cela pourra créer des vocations, développer le tennis à La Réunion et donner aux Réunionnaises l'opportunité de débiter leur carrière professionnelle.

Que souhaitez-vous véhiculer à travers cette compétition ?

Du fair-play. Mais aussi qu'il faut se battre, jamais lâcher et perdre espoir. Il faut toujours persévérer et continuer de travailler dur. Dans le sport, on apprend beaucoup de leçons que l'on peut utiliser dans la vie de tous les jours.

C'est ce que vous conseillez également aux jeunes espoirs qui rêvent de faire carrière ?

Avant tout, il faut de la passion. Il faut mettre tout notre cœur et nos tripes dans ce que l'on aime. Être prêt à tout faire pour être le meilleur possible et réussir. Travailler dur et faire des sacrifices. Et surtout ne pas oublier que c'est un jeu et qu'il faut aussi s'amuser.

Que pensez-vous du niveau des joueuses de la zone océan Indien ?

Il y a du potentiel. Il faut que les jeunes puissent travailler, c'est pour cela que l'on voit les meilleures de La Réunion et de Maurice partir à l'étranger (Afrique du Sud, France, États-Unis..).

Le tennis est en perte de popularité, comment relancer l'intérêt du public pour ce sport ?

Il faut organiser des tournois de tennis, comme je suis en train de faire, pour susciter de l'intérêt. Il y a aussi un travail à faire au sein des écoles pour initier les jeunes au tennis et leur donner cette envie de jouer pour faire grandir le sport. Les clubs peuvent également faire des animations funs et intéressantes pour les membres et, pourquoi pas créer une petite ligue de double de tournois interclubs.

Le tournoi de Roland Garros a débuté, avez-vous un pronostic ?

C'est difficile à dire. Mais je crois que si Serena Williams est dans un bon état d'esprit et physiquement bien, elle sera très difficile à battre. Chez les hommes, Nadal n'est pas en grande forme, Djokovic non plus. Murray, par contre, est pas mal. Federer est blessé au dos. Donc pour moi cette année c'est assez ouvert, il peut y avoir des surprises.

Un message pour les Réunionnais ?

J'arrive bientôt. Venez nombreux au Tennis Club Moulin Joli de La Possession pour voir du tennis de haut niveau. Vous êtes tous les bienvenus !

Anne Vendôme - © DR



À GAGNER

20 invitations* pour les demi-finales du 11 juin et la finale du 12 juin
du Mary Pierce Indian Ocean Series

Nom :
Prénom : Age :
Adresse :
Tél. : E-mail :

Pour jouer, remplissez le bulletin ci-dessous et retournez-le avant le 04 juin (cachez de la Poste faisant foi) à :
Télémag+ Jeu - 4 rue Emile Hugot, Technopole - 97490 Sainte-Clotilde

* 5 invitations pour 2 personnes pour les demi-finales du 11 juin et 5 invitations pour 2 personnes pour la finale du 12 juin.
Les invitations seront attribuées après un tirage au sort.

"bust" Le pari de Mary

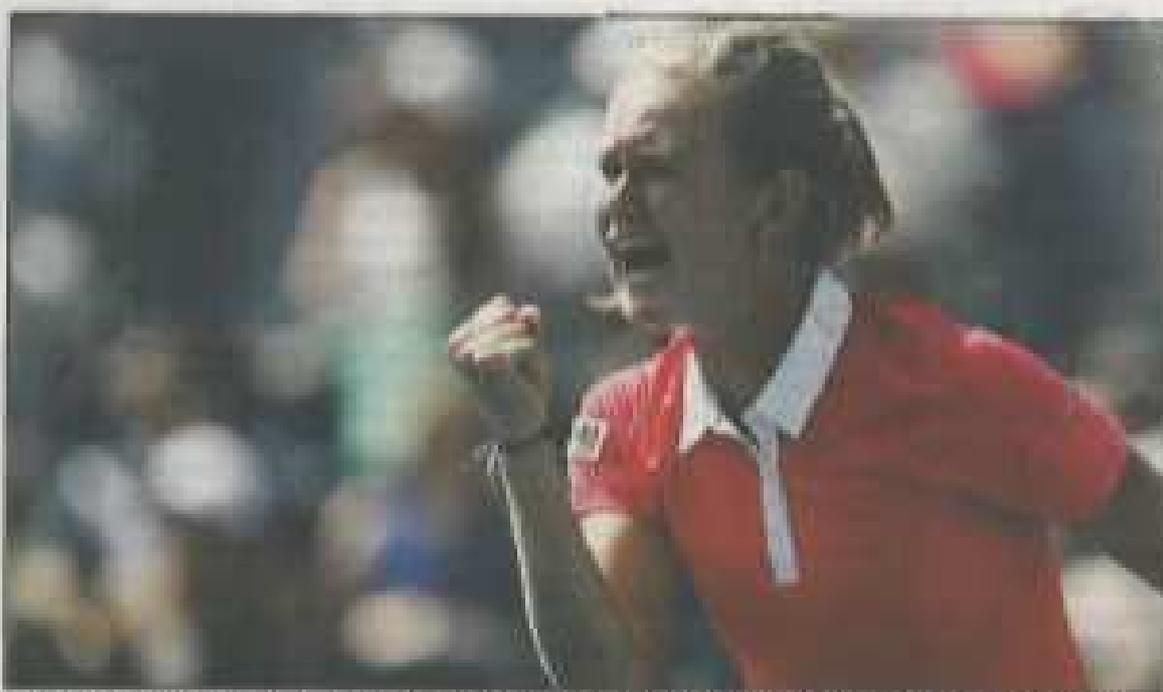
L'Open ITF de la Réunion (10000 dollars) débute lundi matin à la Possession. Un tremplin pour des joueuses peu connues. Une plongée dans l'incertitude quant à la réceptivité des Réunionnais.

Snehadevi Reddy. Mis à part les inconditionnels du circuit ITF (et encore), peu de monde connaît cette jeune joueuse. Notamment pour ses lieux. La semaine prochaine, l'Indienne, 30^{ème} mondiale, sera pourtant la tête de série n°1 du Mary Pierce Indian Ocean Series organisé sur les courts de la Possession. Le monde de la petite halle jaune pâle en particulier, et la Réunion en général, sont-ils prêts à s'intéresser à un tournoi dans la même classe est une illustre inconnue ?

"C'est un pari, reconnaît le co-organisateur Thibault Serre. C'est difficile de communiquer sur des joueuses peu connues. Par ailleurs, en raison d'un décalage qui n'est pas optimal, tous les matches ne débiteront en journée. Nous sommes donc conscients de la difficulté qui nous attend pour attirer le public mais nous misons surtout sur le week-end, à l'occasion des services de nuit et de la finale." Les venues de Pauline Peyrol et d'Emmanuelle Gauch, uniques joueuses prêtes à fréquenter le circuit professionnel, sont également une belle source d'optimisme, d'autant que la première mondiale, en sa qualité de tête de série n°7, a une très bonne carte à jouer sur ses terres.

"DÉCOUVERTE DE TALENTS"

Lucide, le Réunionnais d'adoption sait parfaitement qu'il ne tient pas entre ses



À l'image de la Tchèque Marie Bouzkova, lauréate l'an passé, l'Open de la Réunion permet notamment de découvrir de jeunes talents internationaux.

seins l'événement sportif le plus populaire de la saison. D'autant qu'il s'agit seulement de la deuxième édition. Mais l'objectif premier de ce tournoi organisé par l'ex-championne tchèque est atteint. "Le but de Mary est de permettre à des joueuses de lancer leur carrière professionnelle", souligne-t-il. Leur donner la possibilité d'acquiescer leurs premiers points afin d'obtenir un classement WTA, à l'instar de la Mauricienne de Beer l'an passé. "C'est un tournoi "découverte de talents", poursuit-il. Quelque part, nous sommes fiers d'avoir pu voir à l'œuvre la

Tchèque Marie Bouzkova, par l'an de devant plus renouer à ce niveau." Lauréate l'an dernier alors qu'elle était 47^{ème} à la WTA, l'adolescente, âgée aujourd'hui de 17 ans, pointe actuellement en 282^{ème} position. Et ce n'est sans doute que le

début d'une belle ascension pour une championne qui a gagné en février dernier un 25000 dollars au Mexique. Quatre jours après avoir disputé les qualifications d'un... 100 000 dollars aux États-Unis.

MC

Pas de qualification

Le tournoi réunionnais aura pu débiter aujourd'hui à travers des rencontres de qualification. Mais les seules joueuses, dont six locales, qui se sont inscrites hier, intégrant directement le tableau final et rejoignant donc les quatorze têtes préalablement acceptées, sont que Élisabeth Barrès, qui a reçu une invitation. Les premiers matchs seront joués lundi matin et il y aura huit Matchweek sur les courts : Pauline Peyrol, Emmanuelle Gauch, Vanessa Riccio, Camille Courty, Anna Hutafic, Lora Benedetti, Catherine Roche et Merve Trestou.

Les tableaux dévoilés



Catherine Roche est la première Réunionnaise en lice cette semaine, en simple, à la Possession (photo LJX).

Le tirage au sort du Mary-Pierce Indian Ocean Series, Open ITF 10 000 dollars organisé sur les courts de la Possession, a été effectué hier. Seules les six premières têtes de série étant exemptées du premier tour, Pauline Payet, septième, débutera comme la grande majorité des joueuses (20 au total) au stade des 1/16e de finale. Placée dans la partie basse du tableau – comme cinq autres Réunionnaises – la 736e joueuse mondiale entamera sa semaine face à la Mauricienne Emmanuelle de Beer (1163e). Autre joueuse péi à évoluer sur le circuit professionnel, Emmanuelle Girard sera quant à elle opposée à la Suédoise Ida Alfredsson. Dans le meilleur des cas, les deux championnes locales seront opposées en quart de finale. Une chose est sûre : il y aura au moins une Réunionnaise au deuxième tour puisque les pensionnaires de Casabona Maeva Thiebaud

et Camille Corenthy sont opposées d'entrée de jeu. Et la gagnante défilera par la suite la lauréate du match opposant... Payet à de Beer.

UN DÉMARRAGE EN DOUCEUR

La première journée de compétition ce lundi est majoritairement consacrée aux doubles. Sur les cinq rencontres au programme de ce début de semaine possessionnais, trois concernent des oppositions de paires. Emmanuelle Girard, Pauline Payet, Anita Hutellier, Camille Corenthy et Vanessa Ridolfo seront ainsi sur le pont. Tout comme la jeune Béotécienne Catherine Roche et la finaliste étang-saléenne du championnat régional 3e série Lola Benedetti. Mais à l'instar de leurs camarades, les deux dernières citées entament aujourd'hui leur épreuve de simple.

MARY PIERCE INDIAN OCEAN SERIES

Aujourd'hui, sur les courts de la Possession

Simple, 1er tour (1/16e de finale)

Catherine Roche – Vivian Mayumi Toma (BRE) 11h

Lola Benedetti – Draginja Vukovic (SRB) 12h30

Double, 1er tour (1/8e de finale)

Girard/Theron (NAM) – Corenthy/Ridolfo 11h

De Beer (MRU)/Hutellier – Alfredsson (SWE)/Toma (BRA) 15h

Double, quart de finale

Payet/Reddy (IND, n°3) – Cascino (FRA)/Williams (NZL) pas avant 15 h

Retour aux sources

Pauline Payet et Emmanuelle Girard seront les deux chefs de file du tennis réunionnais lors du Mary Pierce Indian Ocean Series qui démarre aujourd'hui sur les courts de La Possession.

L'une est plus aguerrie et fréquente le circuit ITF depuis plusieurs années. L'autre vient de se lancer dessus et est donc encore un peu frêle à ce niveau-là à bientôt dix-sept ans (elle les aura dans un mois). Pauline Payet et Emmanuelle Girard seront les deux chefs de file réunionnais du tableau du Mary Pierce Indian Ocean Series qui débute aujourd'hui sur les courts de La Possession.

Ce 10 000 \$ est une opportunité pour les deux jeunes filles de brûler à domicile. Mais si l'aînée des deux, Pauline, lâche clairement qu'elle est à La Réunion « pour gagner », l'autre, Emmanuelle, est beaucoup plus prudente lorsqu'elle évoque ses ambitions sur ce tournoi. « Le but sera de continuer à progresser et ensuite gagner des matches », confie la Saint-Pauloise.

« Besoin de renouveau »

Actuellement 736^e mondiale, Pauline est déjà rodée au circuit. La Tamponnaise a en effet parcouru les quatre coins du monde ces dernières années. Mais cette semaine, elle va tout doucement reprendre ses marques. « Cela fait cinq semaines que je joue les championnats par équipes avec mon club de Châtou, explique-t-elle. Du coup, je n'ai pas joué sur le circuit ITF depuis tout ce temps. Je viens ici pour renouer avec des sensations. » Elle enchaînera avec les deux ITF de Maurice. « J'ai à cœur de briller partout mais encore plus chez moi, devant ma famille », dit-elle encore.

L'an passé, elle avait gagné le double de ce 10 000 \$ réunionnais et s'était hissée en demi-finale du simple. À vingt et un ans, elle n'a



La Réunionnaise Pauline Payet, 736^e au classement mondial ITF. (Photo Jean-Claude Feing)

plus de temps à perdre. Elle doit remonter dans la hiérarchie mondiale et revenir dans un premier temps vers le meilleur classement de sa carrière (577^e en 2014) avant de pourquoi pas viser un peu plus

haut. Emmanuelle découvre quant à elle à peine les us et coutumes du grand circuit seniors. Jusqu'en novembre, elle jouait en effet encore parmi les juniors. Mais avec son coach, Anthony Petit, ils ont tous

les deux décidé de brûler un peu les étapes. Comme elle l'explique, « j'avais besoin de renouveau, j'avais envie de me lancer tout de suite dans le grand bain. »

En janvier en Egypte puis en février en Tunisie, elle a gagné ses tout premiers matches sur des 10 000 \$. « Il ne me manque plus qu'un troisième résultat pour être enfin classée à l'ITF », dit-elle pleine d'espoirs.

Ce troisième résultat consiste à passer un tour dans le tableau final d'un 10 000. Lors de ce Mary Pierce Indian Ocean Series, elle échappera à l'épreuve compliquée des qualifications dans lesquelles elle a pris l'habitude de ferrailer depuis le début de l'année.

« Rentrer directement dans le tableau final est une superbe opportunité, confie la Saint-Pauloise, classée -15 au niveau national. J'ai une carte à jouer pour obtenir ce troisième résultat qui me manque afin d'être enfin classée au niveau international. »

Frank POIRIER

À la volée

■ Le tableau final réunit 26 joueuses. Onze joueuses avaient signé leur engagement pour les qualifications. Elles ont finalement été incorporées directement dans le tableau final. Elles rejoignent les quinze autres directement qualifiées pour le tableau final. Dans ce tableau de 32, les six premières têtes de série seront exemptées du premier tour.

■ Huit Réunionnaises sur les courts. Hormis Pauline Payet et Emmanuelle Girard, six joueuses locales participeront à l'événement :

Lola Benedetti, Camille Corenthy, Catherine Roche, Vanessa Ridolfo, Anita Hutellier et Maeva Thiébaud.

■ Mary Pierce arrive aujourd'hui. Mary Pierce est le porte-étendard de ce 10 000 \$. L'ancienne vainqueur de Roland-Garros arrive aujourd'hui à la Réunion. Elle fera office de directrice du tournoi pendant toute la semaine.

■ 1 568 € au vainqueur. La vainqueur du tournoi empochera

1 568 €. Les perdantes du premier tour elles prendront un chèque de 98 €. De quoi rembourser leurs frais d'inscriptions.

■ Les finales vendredi et dimanche. La finale du double aura lieu vendredi dans l'après-midi. La finale du simple est quant à elle programmée dimanche après-midi.

■ 5 € le week-end. L'entrée sera gratuite toute la semaine à l'exception de samedi et dimanche où le tarif d'entrée est fixé à 5 €.

Roche n'a pas entraîné en route

Pour ses grands départs sur le circuit professionnel l'an passé, Catherine Roche n'avait quasiment pas existé. Vangelova, tête de série n°6 bulgare, l'avait séchement battue 6-1, 6-0 sur les courts de la Possession. Un an plus tard, la jeune Ilocotienne a retrouvé les terrains de l'Ouest, avec un déroulement autrement plus heureux pour son entrée en lice. Première Réunionnaise à se présenter en cette semaine de juin 2016, elle s'est brillamment qualifiée pour le deuxième tour, aux dépens de la Brésilienne Torna. Score : 6-3, 6-0 et une prochaine sortie autrement plus corse contre la Malgache Sandra ou la

Française Barthe. Deuxième joueuse péti en lice ce lundi, Lola Benseñen à quant à elle subi un sévère revers, 6-0, 6-0 face à la Serbe Vukovic, soit deux roues de vélo pour ses premiers pas sur le circuit ITF. L'Étrangère de 17 ans a pu mesurer l'écart qui la sépare de la cour d'entrée du monde pro.

PAYET ET GIRARD ATTENDEUES EN SIMPLE

En course en double filer, les deux figures de proue du tennis féminin péti ont bien entraîné leur compétition. 6-2, 6-2 pour

Emmanuelle Girard, associée à la Nantaise Theron ; 7-6, 6-3 pour Pauline Payet aux côtés de l'Indienne Reddy. Aujourd'hui, les deux championnes sont attendues au manant dans le tableau phare de cette épreuve : la première nommée défiera la Suédoise Alfredsson à 11 heures, la seconde la Mauricienne de Beer en milieu de journée, pas avant 15h30.

Cette deuxième saline est d'ailleurs essentiellement consacrée à la suite et fin du premier tour en simple. Une seule rencontre de double est ainsi programmée.

MC

PARITENISE INDIAN OCEAN SERIES

OPEN ITF

Shreya, premier tour, hier		
Catherine Roche bat Vivian Tona (SRI)	6-1, 6-0	
Prerajya Valsare bat Lola Benseñen	6-0, 6-0	
Sandra, premier tour, hier		
diandra/Torna (IND) batut Cornelia/Reddy	6-2, 6-2	
De Beer (AUS)/Muller batut Alfredsson/Tona (SRI)	6-4, 6-2	
Douala, 2e tour, hier		
Payet/Reddy (IND) batut Gerwin (PHY)Muller	7-6, 6-1	
Shreya, 1er tour, aujourd'hui		
Ashi Mukherjee - Gerwin Boudreau (ZIM)	11 heures	
Emmanuelle Girard - Va Alfredsson (SRI)	11 heures	
Lingues Theron (AUS) - Sandra Yan Der Heek (SRI)	11 heures	
Zola Lemer (AUS) - Sofia Booth (SRI)	pas avant 12h30	
Sandra (SRI) - Viki - Louise Barthe (FRA)	pas avant 12h30	
Yvanna Reddy - Chada Reddy (IND)	pas avant 12h30	
Maria Thibault - Cornelia Cornely	pas avant 15 heures	
Pauline Payet (AUS) - Emmanuelle de Beer (AUS)	pas avant 15h30	
Douala, 2e tour, aujourd'hui		
Emi (SRI)/Vivian Der Heek (SRI) - Shreya Theron (AUS)	pas avant 15 heures	



Catherine Roche a parfaitement lancé les débats pour le tennis péti hier (photo archives LJK).

« Assister à l'éclosion de nouveaux talents »

Co-directeur du tournoi ITF de La Possession (6-12 juin), premier rendez-vous du tryptique Mary Pierce Indian Ocean Series 2016, Thibaud Seme mise sur l'éclosion de jeunes talents pour attirer un public de plus en plus large.

- L'organisation d'un tournoi professionnel est-elle contraignante ?

- C'est une gestion logistique lourde. On a plus d'une dizaine de nationalités représentées, donc cela implique des problèmes de transports, de visas et autres. La base du travail, c'est le cahier de travail de l'ITF, il y a un cadre à respecter notamment dans l'habbergement des espaces, le timing et la programmation des matchs. C'est important que les joueuses se sentent bien accueillies et valorisées.

- Ce n'est pas votre premier coup d'essai à La Réunion ?

- J'ai déjà organisé plusieurs tournois ATP Challenger ici. C'était un challenge de travailler avec Mary Pierce, qui m'a beaucoup encouragé et appelé à moi. Après, La Réunion est un peu ma région d'adoption. J'ai une partie de ma famille ici. C'est lorsque je suis venu en vacances ici pour la première fois, en 2009, que j'ai eu l'idée d'organiser un tournoi.



Thibaud Seme (à droite) a lancé hier l'ouverture du tournoi ITF de La Possession, d'une dotation de 10 000 dollars. (Photo d'archives David Chane)

Le précédent Bouzkova

- Les joueuses présentes sur ce tournoi sont des joueuses inconnues du grand public. Comment comptez-vous attirer les spectateurs ?

- C'est déjà plus facile avec la participation de joueuses locales, comme Pauline Peyret ou Emmanuelle Grand. Pour le reste, il est évident que ce tournoi s'adresse à des passionnés de tennis. Les autres, il faut les attirer en leur disant qu'ils peuvent venir assister à l'éclosion de nouveaux talents. Ce fut notamment le cas l'année dernière, avec la Tchèque Marie Bouzkova. Elle avait remporté les trois tournois (K.O.L.R. les deux premiers à Maurice et le troisième

à La Réunion) sans perdre un set. À 17 ans, elle est déjà 7^{ème} mondiale, elle évolue aujourd'hui dans une autre catégorie.

- Quelles sont les chances des Réunionnaises dans ce tournoi ?

- Emmanuelle Grand n'a que 16 ans. Elle est encore en pleine phase d'apprentissage. Après, devant son public et sa famille, elle peut être capable de faire de belles choses. De son côté, Pauline Peyret est dans une autre logique. Elle est plus expérimentée, elle est tête de série et donc on l'attend logiquement un peu plus sur la fin du tournoi. Après, Grand est une des meilleures joueuses françaises de son lot.

Propos recueillis par V.C.L.



Pauline Peyret. (Photo Emmanuel Grandin)

Retour marquant de Girard

Espoir du tennis réunionnais, Emmanuelle Girard n'avait plus joué sur son île depuis son départ pour le pôle de Reims il y a trois ans. Du haut de ses 16 ans, elle n'a pas manqué ses débuts hier (4-0 ab).

Lenjeu aurait pu la perturber. Il n'en a rien été.

Après l'indélicat de son succès acquis en double, Emmanuelle Girard entame en ce mardi matin son tableau de simple sur les courts de la Possession. Un rendez-vous capital à plus d'un titre. "Depuis mon départ pour le Pôle espoir de Reims il y a trois ans, je n'avais plus joué à la Réunion", justifiera-t-elle à sa sortie du court. Reste de retrouver son jeu ensoleillé, l'ancienne pensionnaire du TCR Saint-Paul entend bien ne pas se laisser tenter. D'autant qu'une étape importante l'attend en cas de succès : son entrée dans le classement WTA.

Lauréate de son premier tour en Égypte (16e janvier) puis en Tunisie (début février), la passe de trois lui est indispensable pour obtenir ses premiers points. Opposée à la Suédoise Alfredsson, qui n'a pas gagné le moindre match sur le circuit ITF jusque-là, elle ne tremble pas. Bien supérieure dans tous les domaines, elle ne force pas son talent pour mener rapidement 4-0. Le cinquième jeu est alors sur le point de tomber quand son adversaire préfère jeter l'éponge, patraque.

MISSION ACCOMPLIE

"Je connaissais la situation, reconnaît Girard, j'avais pour objectif d'intégrer le classement WTA avant juillet." Mission accomplie. "C'est quelque chose d'important car ça marque véritablement mon entrée sur le circuit professionnel. Et puis ça



Depuis hier, Emmanuelle Girard est certaine de faire son entrée dans le classement WTA. Une étape importante dans la carrière professionnelle de cette ambitieuse adolescente (Photo : M.C.)

dresse confiance." Avec combien d'unités attaquerait-elle son prochain tournoi ? Tout dépendra de son parcours professionnel. Une chose est sûre : son prochain tour s'annonce astronomiquement plus coré face à l'Indienne Tatchat, tête de série n°4 et 665e joueuse mondiale. "Je ne le connais pas mais je vais essayer de l'observer à l'entraînement pour me faire une idée."

À bientôt 17 ans (elle les fête le 7 juillet), la jeune Réunionnaise fréquente la cour des grandes depuis le

début de l'année. "Avec mon entraîneur, nous évoluons autour d'un cursus cycle", souligne-t-elle. Les tournois à 10 000 dollars sont alors une véritable rampe de lancement, même si la transition ne se fait pas d'un claquement de doigts. "Combinaison de circuit juniors, tu abordes vraiment les premiers tours avec une certaine marge sur les autres jeunes." Alfredsson est l'exception qui confirme la règle.

LUCIDE ET AMBITIEUSE

La tête sur les épaules, sa lucidité ne l'empêche pas d'être ambitieuse. "J'aimerais bien gagner un tournoi, annoncer à elle. Mais je veux surtout bien jouer et me lâcher." Se délectant comme "une attaquante de fond de court qui cherche à déstabiliser (son adversaire)", la Réunionnaise d'adoption avoue une certaine stabilité sur le plan mental. "Je me laisse parfois submerger par mes émotions, je commence alors à cogiter et je m'embête de jouer."

Classée -15 sur le plan national, elle rêve à plus ou moins long terme d'intégrer "le Top 10 mondial". En simple. Et pourquoi pas en double, une spécialité qu'elle apprécie particulièrement, et pas seulement parce que ça l'aide en un contre un. Bientôt finaliste en Tunisie, elle possède d'ailleurs un classement dans cet exercice. HONN pour ses parents. Si elle parvient un jour à ses fins, elle devra alors une présence sur laquelle pourront s'appuyer les générations à venir. Un modèle qu'elle n'a pas la chance d'avoir aujourd'hui. "Ça m'a même parfois dû y penser et je trouve ça super motivant", déclare-elle avec le sourire, sans prétention aucune.

Après avoir cru un temps en Chloé Sabot, le tennis réunionnais aurait bien besoin d'une telle locomotive. Même si pour Thales, il se contenterait simplement d'une victoire finale ce week-end.

Morgan Charf

Le bac est prioritaire

Contrairement à la plupart des jeunes engagés à la Possession, Emmanuelle Girard n'enchainera pas avec les deux tournois organisés dans la foulée à Maurice. "Ça le ferait", justifie-t-elle. Dès la fin de l'Open Réunionnais, elle rejoindra avec la métropole pour passer ses journées de français et de sciences, avant d'attaquer à la rentrée la terminale L, par intérim de son frère au CHS.

MARY PIERRE INDIANOUAN SÈRES

LA POSSESSION

Simple, 3e tour	
Acta Vital Lar lat Evita Lindqvist (SWE)	4-0 6-1
Emmanuelle Girard lat Ida Alfredsson (SWE)	4-0 ab
Lilouze Theras (FRA) lat Soledad San De Juan	7-6 6-0
Sofia Bost (ESP) lat Jan Larsson (SWE)	6-2 6-3
Chloé Sabot (FRA) lat Sandra Nicot	7-6 6-6 7-9
Veronique Ruffin lat Claude Willem (FRA)	4-3 6-4
Caroline Capozzi lat Nana Tatchat	4-1 7-4
Pauline Payot lat Emmanuelle de Lar	6-1 6-2
Double, 1/4 de finale, 1er	
Girard/Theras (FRA) lat Lar/Sancti/De Lar (SWE)	7-5 6-2

Aujourd'hui

COURT CENTRAL

11 heures - Svetlana Kuznetsov (RUS, n°1) - Lilouze Theras (FRA) simple, 3e tour

Sabat de - Chloé Sabot (FRA) - Catherine Ruffin

Pas avant 12h30 - Sofia Bost (ESP) - Flore Dubois (FRA, n°2) simple, 3e tour

COURT 3

11 heures - Chloé Sabot (FRA) - Stéphanie Vasson (SWE)

Sabat de - De Lar (SWE) / Tatchat - Girard / Tatchat (SWE, n°3) double, 1/4 de finale

Pas avant 12 h - Girard/Theras (FRA) - Payot/Sabat (SWE, n°4) double, 1/4 de finale

Larsson (SWE) / Vasson (SWE) - Sabot (SWE) / Theras (FRA, n°6) double, 1/4 de finale

■ Mary Pierce IOS

Hutellier et Ridolfo imitent Roche

Après Catherine Roche lundi, les Réunionnaises Anita Hutellier et Vanessa Ridolfo ont aussi décroché leur première victoire sur le circuit professionnel hier à la Possession, à l'occasion de l'ITF Mary Pierce IOS. Hutellier a dominé la Zimbabwéenne Cascino en deux manches (6-3, 6-1) et Ridolfo a battu la Néo-Zélandaise Williams en deux sets également (6-3, 6-4). Sept matches sont programmés aujourd'hui à partir de 11 heures. Pauline Payet et Emmanuelle Girard reviennent sur les courts en tant qu'adversaires pour la première demi-finale du double à 15 h 30, et la tête de série de n° 6 Fiona Codino sera opposée à l'Américaine Sofia Booth. À partir de 14 heures, des échanges de balles auront lieu entre les jeunes du TC Possession et quelques joueuses.



Pauline Payet déjà en finale

Si l'on attend surtout de la voir briller en simple, la tête de série n°7 du Mary Pierce Indian Ocean Series, la Réunionnaise Pauline Payet, a brillamment poinçonné son ticket pour la finale du double, hier à la Possession, en dominant une autre locale de l'étape, Emmanuelle Girard.

Sur les courts de Moutin Joli, la singulière silhouette de Pauline Payet ne passe pas inaperçue. Hier, la Réunionnaise s'est appliquée à faire le bonkot en demi-finale du tournoi de double. Associée à la tête de série n°1 du tableau de simple, l'italienne Sachdevi Koddy, qu'elle espère bien retrouver en clôture du tournoi dimanche en vue de l'application finale en simple, la 75^e joueuse mondiale n'a pas perdu son temps.

Dans le duel «fratricide» qui l'opposait à l'autre Créolite locale engagée, Emmanuelle Girard, elle n'a laissé filer que cinq jeux, s'imposant en deux manches sèches (6-3, 6-2). Quand on lui demande si elle prend cette escapade en double au sérieux, la réponse ne se fait pas attendre et fait connaître une voix bien éloignée : « Bien sûr, affaiblie elle stait. Très en sérieux même. Ça se voit en plus par le genre beaucoup de jouer ainsi mais il y a des points en jeu, avec c'est important. » CQFD.



Pauline Payet disputera la finale du double demain mais c'est surtout en simple que la Réunionnaise rêve de briller devant son public à Moutin Joli. (Photo Emmanuel Grandin)

« Il faut venir »

Aujourd'hui, c'est un nouveau duel 100 % local auquel la personnalité du TC Chateau-Pelées (aux droit à la Possession) avec qui elle est opposée à Camille Chevigny pour le dernier 1^{er} de finale de la journée, programmé à 15h30. À cette occasion, celle qui tente de séduire cette sur quatre robes du globe envoiera message à la population : « J'espère qu'il y aura du monde pour venir me soutenir. Il faut venir. C'est le seul moyen de l'arrêter où se peut bénéficier de soutien du public, avec la météo en plus », lance-t-elle avec fermeté.

Une huitième de finale qui s'an-

noncé devrait s'avérer une formalité supplémentaire, les choses sérieuses devraient commencer demain à partir des quarts, où elle affrontera le talonneur du match-ette Emmanuelle Girard – contre elle – et l'italienne Vezzagnoli, tête de série n°1. Avec le plateau de terre et herbe qui se sont exercé par Tribunal Supérieur et ses équipes, tous les espoirs semblent en tout cas permis pour notre ambassadrice de charme et de talent, aller loin.

Rempporter le titre

S'étant fait comme objectif de « faire mieux » que lors de la 1^{re} édition, l'atout passe quand elle

aurait stoppé son parcours en finale, Pauline Payet l'affirme sans détour, son vœu est de « rapporter le titre ». Une force qui permettrait à la « gagnante » des courts-sole

qu'elle se défie elle-même de faire le plein de points. Tout le mal qu'on lui souhaite...

Emmanuel GUERMEUR

LE TABLEAU FINAL

DOUBLE DAMES (Demi-Finales)

Match
Payet/Koddy (France) & Girard/Thomas (Réunion) 6-3, 6-2
Reporté face

Match
Larrosa/Vizzari (France) vs Vezzagnoli/Thomas (Italie) 6-3, 6-2
Reporté face

DOUBLE DAMES (Quarts de Finale)

Match
Larrosa/Vizzari (France) vs Vezzagnoli/Thomas (Italie) 6-3, 6-2
Reporté face

DOUBLE DAMES (1^{er} de Finale)

Match
Larrosa/Vizzari (France) vs Vezzagnoli/Thomas (Italie) 6-3, 6-2
Reporté face

Match
Larrosa/Vizzari (France) vs Vezzagnoli/Thomas (Italie) 6-3, 6-2
Reporté face

Match
Larrosa/Vizzari (France) vs Vezzagnoli/Thomas (Italie) 6-3, 6-2
Reporté face

MPIOS

Soirée inaugurale

© Julien Bourbon

La soirée inaugurale du "Mary Pierce Indian Ocean Séries" a réuni les joueuses du tournoi, les partenaires et quelques invités privilégiés à l'hôtel Le Récif.



Les partenaires du tournoi Mary Pierce Indian Ocean Series



Yannick Nobilet, directeur commercial de Volkswagen, son épouse, Sonia, Serge Rambaud, président du Tennis Club Moulin Joli de La Possession, Jean-Mick Assani, bénévole au tournoi et Marie Rambaud



Thibaud Serré, co-directeur du tournoi, Marie Line Tartrou, élue au sport à La Possession, Serge Rambaud, Pauline Payet, tenniswoman, et Bastien Laumonier, directeur d'Optique de Bourbon



Pauline Payet, Jean-Marc De Courson, directeur général de la BNP, Isabelle Garsault, de la BNP et Thibaud Serré



Joël Declerck, géomètre expert et Patrick Valery, notaire

HARY.G
Installateur - Conseil

- Climatisation
- Electroménager
- Fontaine à eau
- Froid commercial
- Chauffe-eaux

La clim à la Réunion
CHAUD FROID
Vente - Installation
Réparation - Entretien

0262 29 10 10
Prime climéco 170 à 900 €

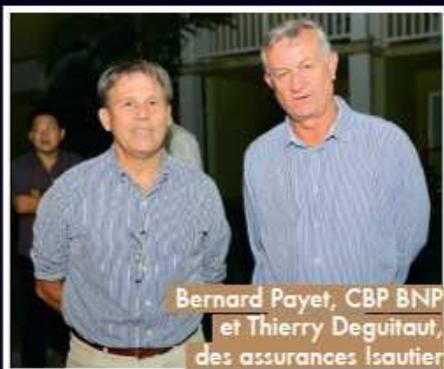
facebook
Rendez-vous sur Facebook
Pour gagner des cadeaux
avec HARY.G

www.haryg.com

INVERTER EUROVENT
PAIEMENT
4 à 24 mois
SANS INTERET



Denis Campion, de la BNP et Patrick Tardieu, PDG d'Idéa groupe



Bernard Payet, CBP BNP et Thierry Deguitaut, des assurances Isautier



Thibaud Serré, Serge Rimbaud et Bastien Laumonier



Les joueuses du tournoi



Thibaud Serré, Fiona Codino, tennis woman et Luc Jezequel, président d'Alliance Bureautique



Arnaud Naegellen, gérant de Pro Sport, Eléonore Barrere, tenniswoman et Thibaud Serré



Jean-Louis Panechou, de la BNP, Lovena Magnoo, médecin épidémiologiste et Jean-Marc De Courson



Sylvie Furlanetto-Mercier, conseillère BNP Sainte-Clotilde, Charles Henri Peninou, de La Seigneurie et son épouse, Caroline



Anne-Christelle Saulquil, Thierry Nicolai, enseignant, son épouse, Marie-Laure Nicolai, et Bruno Fant, gérant d'Ani-



Catherine, Pauline Payet, Anne Vendôme, responsable de rédaction de Télémag+



L'équipe de Réunitours : Cédric Burgos, responsable commercial, Eve Dillinger, responsable production, Elian Lhubac, chauffeur-guide, et Lucien Bouffarde, directeur

SPORTS EXPRESS

Comme on se retrouve

TENNIS - C'était le choc attendu, et il aura bien lieu. Pauline Payet et Emmanuelle Girard se retrouveront aujourd'hui en quarts de finale du Mary Pierce Indian Ocean Series. Battue en double par la Tamponnaise mercredi, Emmanuelle Girard aura à cœur de se rattraper en simple. Elle sera toutefois dans un état de fraîcheur bien différent de sa compatriote. Si Pauline Payet a expédié son huitième de finale face à la Réunionnaise Camille Corenthy (6-2, 6-0), Emmanuelle Girard a dû sauver six balles de match pour s'imposer contre l'Indienne Dhruthi Tatachar Venugopal, tête de série n°4 (5-7, 7-6, 6-3). Toujours engagée sur les deux tableaux, Pauline Payet - associée à l'Indienne Snehadevi Reddy - défendra son titre en double aujourd'hui contre la paire Shroff (Ind)/Venugopal (Ind).

MARY PIERCE INDIAN OCEAN SERIES

Hier, simples dames, 8e de finale

Emmanuelle Girard (Fra) bat Venugopal (Ind)	5-7, 7-6(7), 6-3
Estelle Cascino (Fra) bat Anita Hutellier (Fra)	6-1, 6-1
Kyra Shroff (Ind) bat Vanssa Ridolfo (Fra)	6-0, 6-1
Pauline Payet (Fra) bat Camille Corenthy (Réu)	6-2, 6-0

Aujourd'hui, simples dames, quarts de finale

Pauline Payet (Fra) - Emmanuelle Girard (Fra).....	à 10h30
Snehadevi Reddy (Ind) - Fiona Codino (Fra)	à 10h30
Eleonore Barrere (Fra) Chayenne Ewijk (Ned)	12h
Estelle Cascino (Fra) - Kyra Shroff (Ind)	12h

Hier, doubles dames, demi-finale

Shroff-Venugopal (Ind) bat Lennon-Vukovic (Mri/Srb).....	6-1, 6-1
--	----------

Aujourd'hui, doubles dames, finale

Shroff-Venugopal (Ind) - Payet-Reddy (Fra/Ind).....	à 15h30
---	---------

Girard et Payet ont rendez-vous

*Après avoir passé la cap des 8^e avec brio,
Emmanuelle Girard et Pauline Payet se jouent
ce matin pour un quart qui promet.*

Le public de la Possession en rêvait, Emmanuelle et Pauline l'ont fait. Aujourd'hui, les deux attractions majeures dans le camp réunionnais se retrouveront opposées dès potron-minet en quart de finale des Mary Pierce Ocean Series sur les courts de Moulin Joli.

Première à avoir décroché son passeport pour les quarts, hier matin, Emmanuel Girard est allé puiser des ressources insoupçonnées pour renverser la vapeur face à la tête de série n°4 du tournoi, l'Indienne Dhruthi Tatachar Venugopal. Menée un set à zéro, la Créopolitaine a dû écartier six balles de match dans la seconde manche avant de s'imposer en trois sets (5-7, 7-6, 6-3). Ouf!

Double dose

En clôture des 8^{es} de finale c'était au tour de Pauline Payet d'entrer en scène. Opposée à la locale Camille Corenthy, la 736e joueuse mondiale n'a pas eu besoin de beaucoup forcer son talent, s'imposer sans trembler en deux manches (6-2, 6-0).

Aujourd'hui, c'est une très grosse journée qui attend la pensionnaire du TC Chatou (Yvelines). En effet, quelques heures après son quart de finale



*Un quart et une finale au
programme aujourd'hui
pour Pauline Payet.*

de simple, disputé en matinée, la Tamponnaise enchaînera aux alentours de 15h50 avec la finale du double. Associée à la tête de série n°1 du tableau de simple, l'Indienne Snehadevi Reddy, elle affrontera la paire Shroff/Venugopal pour l'attribution du titre de cette 2^e édition des Mary Pierce Indian Ocean Series.

Une occasion idoine pour le public réunionnais, qui ne dispose pas de nombreuses occasions de voir évoluer sa meilleure représentante sur ses terres, de venir assister à ses prouesses aujourd'hui à Moulin Joli où les spectateurs auront pour le coup droit à une double ration de Payet.

E.G

Payet à point nommé

Au terme d'un quart de finale marqué par l'inconstance des deux Réunionnaises, Pauline Payet a su faire preuve d'efficacité dans les moments décisifs pour éliminer la jeune Emmanuelle Girard (7-6, 6-3).

L'une disputait le premier quart de finale de sa jeune carrière sur le circuit ITF ; l'autre court toujours après un premier titre. Du haut de ses 16 ans, Emmanuelle Girard sortait d'un épique huitième marqué par le sauvetage de six balles de match contre l'Indienne Tatachar (5-7, 7-6, 6-3) ; à bientôt 22 ans, Pauline Payet s'était logiquement baladée face à la Saint-Pierroise Corenthy (6-2, 6-0). Les deux rêvaient d'un couronnement à domicile ; une seule peut encore y croire. La plus âgée des deux en l'occurrence, forte de sa victoire en deux actes (7-6, 6-3).

Assurée d'intégrer le classement WTA la semaine prochaine, l'ancienne pensionnaire du TCB Saint-Paul a donc vu son beau parcours s'arrêter aux portes du dernier carré. Avec regrets. "Il y avait la place de passer." Avec lucidité aussi. "Je manque de constance dans mon jeu. Je veux être agressive mais je commets trop de fautes."

Son adversaire, qui la défiait pour la toute première fois, a également connu des hauts et des bas. "Je n'ai pas fait un grand match." Mais elle a su se montrer solide et inspirée dans les instants décisifs. "J'ai été plus efficace qu'elle dans les moments importants." A 5-6 dans le premier acte alors qu'elle menait 5-4 deux jeux plus tôt. Dans le tie-break, où son service a fait mouche à plusieurs reprises (7-4).

"CE SERAIT TOP ; CE SERAIT PARFAIT MÊME"

A la puissance de Girard, adepte des missiles du font de court, Payet a répondu par un jeu plus complet et plus varié.



Plus solide qu'Emmanuelle Girard dans les moments importants, Pauline Payet s'est qualifiée hier pour les demi-finales de l'Open possessionnais (photo MC).

Ses amorties ou ses courts croisés ont fait gambader sa rivale, dont les démarrages vers l'avant ne sont pas forcément le point fort. Bien qu'ayant concédé à plusieurs reprises sa mise en jeu, la Tamponnaise n'a jamais perdu pied, ni le fil de son match.

Breakée à 1-1 dans le deuxième set au terme d'un jeu marathon, elle a immédiatement recollé au score, avant de prendre les devants. Au cœur d'une manche aussi décousue que la première, la 736e joueuse mondiale a su conclure sans puiser dans ses réserves ni s'embarquer dans un troisième round, sur deux balles dans le filet de la Rémoise d'adoption (6-3).

Trois heures et demie plus tard, elle visait un premier tro-

phée (voir ci-dessous). Avant un éventuel second demain. "Ce serait top. Ce serait parfait même." Quoi de plus beau en effet que d'ouvrir son palmarès en individuel sur ses terres. Il

lui reste pour cela deux marches à gravir. Dont la première, pas plus tard qu'aujourd'hui, face à la Néerlandaise Ewijk, tête de série n°2.

Morgan Chari

MARY PIERCE INDIAN OCEAN SERIES

LA POSSESSION

SIMPLE, QUARTS DE FINALE, HIER

Snehadevi Reddy (IND, n°1) bat Fiona Codino (FRA, n°6).....	6-4, 6-4
Estelle Cascino (FRA, n°3) bat Kyra Shroff (IND, n°5).....	6-2, 5-7, 6-3
Pauline Payet (n°7) bat Emmanuelle Girard.....	7-6 (4), 6-3
Chayenne Ewijk (NED, n°2) bat Eleonore Barrère (FRA).....	6-2, 6-2

DOUBLE, FINALE, HIER

Payet/Reddy (IND, n°3) bat Shroff/Tatachar (IND, n°2).....	6-4, 2-6, 10-6
--	----------------

SIMPLE DEMI-FINALES, AUJOURD'HUI

Snehadevi Reddy (IND, n°1) - Estelle Cascino (FRA, n°3)	13 heures
Pauline Payet (n°7) - Chayenne Ewijk (NED, n°2).....	pas avant 15 heures

Entrée : 5 euros (tarif unique). Ouverte des portes du club à midi. Buvette et restauration sur place.

Une exhibition de tennis fauteuil (45 minutes) se déroulera entre les deux rencontres

Pauline bisse en double

DOUBLE - "Vraiment une super journée pour moi." Quelques heures après s'être qualifiée pour les demi-finales du tableau principal, Pauline Payet a disputé la finale du double en compagnie de l'Indienne Reddy. Une association pour l'occasion qui a fait mouche puisque les deux jeunes femmes se sont imposées en trois actes aux dépens de la paire indienne Shroff/Tatachar (6-4, 2-6, 10-6). "Je suis très contente, s'est-elle félicité. On a fait une belle finale ; les filles en face ont très bien joué et nous aussi." Lauréate l'an passé de cette même épreuve aux côtés de la Sud-Africaine Hattingh (6-3, 6-4 face à la paire indo-sud-africaine Rohira/Herb), la Tamponnaise reste donc invaincue dans cette exercice sur le sol possessionnais. Et même si elle ne devait pas en manquer, ce succès va lui donner encore plus de confiance pour la suite des opérations, elle qui pourrait retrouver en finale une certaine... Reddy.



A l'instar de Pauline Payet, l'Indienne Reddy a enregistré deux succès hier (photo MC)

Sports



Payet voit double

Pauline Payet a parfaitement négocié le double rendez-vous qui lui était proposé, hier à La Possession, s'imposant une première fois en quart de finale du simple face à Emmanuelle Girard avant de triompher en finale du double aux Mary Pierces Indian Ocean Series.

TENNIS. Invaincue jusque-là aux Mary Pierce Indian Ocean Series, aussi bien en double qu'en simple, Pauline Payet avait une journée chargée, hier à La Possession avec l'enchaînement de deux rencontres sur les courts de Moulin Joli.

En matinée, la Créopolitaine du TC Chatou (Yvelines) était opposée à une autre expatriée du tennis péi, Emmanuelle Girard, pensionnaire du pôle espoirs de Reims depuis trois ans maintenant. Une opposition attendue par le public réunionnais qui a répondu aux attentes, nos deux ambassadrices se livrant un joli combat en lever de rideau des quarts de finale.

À l'issue d'un premier set au couteau, Pauline Payet a finalement eu le dernier mot lors d'un tie-break mieux négocié. « J'ai es-

sayé de l'agresser mais j'ai fait trop de fautes et elle a globalement été plus solide dans les moments forts du match », plaidera Emmanuelle Girard à l'issue de la partie alors que dans la foulée de cette manche décisive concédée, elle plie définitivement en s'inclinant dans la seconde manche (6-3).

Une expérience qui reste « très positive » pour la jeune joueuse de 16 ans, qui n'avait pas eu l'opportunité de rejouer devant son public depuis qu'elle a posé ses valises dans la Marne et qui vient tout juste d'engranger les premiers points WTA de sa carrière naissante à La Possession. Alors qu'elle reprendra l'avion dès lundi pour aller passer les épreuves du bac en métropole, la Portoise assure qu'elle gardera « un très bon souvenir » de cette première

participation indo-océanique et espère pouvoir revenir y exporter son prometteur talent dès l'année prochaine si possible.

Payet: « Jouer mon jeu »

Son adversaire l'encourage d'ailleurs à poursuivre sur cette voie. « L'expérience a fait la différence sur ce quart de finale mais elle a un bel avenir devant elle. Il faut qu'elle continue comme ça. C'est important pour La Réunion de voir la relève se construire », estime Pauline Payet, pas forcément satisfaite de la qualité de son jeu contre Girard, s'avouant « un peu crispée » en début de rencontre mais comblée d'intégrer le dernier carré de la

compétition pour la deuxième fois en deux éditions.

Aujourd'hui, en demi-finale, les choses sérieuses commenceront réellement pour la Tamponnaise qui se verra opposée à 15 heures à la Néerlandaise Chayenne Ewijk, tête de série n°2 du tournoi.

Une opposante que Pauline avoue ne pas trop connaître. « Je sais que c'est une joueuse plus expérimentée que moi, qui a fait partie des 200 meilleures joueuses mondiales. Mais je vais me concentrer sur moi et jouer mon jeu », se projette la dernière Réunionnaise encore en lice. Un jeu qu'elle dépeint basé sur l'attaque, fait d'échanges courts et de montées au filet, qu'elle espère mettre à profit pour aller glaner le précieux ticket en vue de la finale, objectif qu'elle s'était fixé avant la compétition.

Mais avant même de se lancer à la poursuite du titre en simple, la joueuse de 21 ans s'est déjà assurée de ne pas repartir bredouille de son île natale en remportant la finale du double aux côtés de l'Indienne Snehavevi Reddy, tête de série n°1 du tableau de simple. Une mission qui n'a pas été simple, le duo s'imposant à l'issue du super tie-break (10-6) face à la cosmopolite paire Shroff/Venugopal, mais une mission accomplie quand même pour Pauline Payet. « C'était top ! Un beau match, très accroché. C'était une grosse mais belle journée pour moi », s'enthousiasme la marthonienne des courts, qui, pour le moment vit une semaine de rêve à Moulin Joli, restant invaincue avant le sprint final qui s'annonce ce week-end. Pourvu que ça dure...

Emmanuel GUERMEUR

Vite dit

■ Natation synchronisée

Gala des Aquanautes

Le club de natation synchronisée des Aquanautes tient son gala annuel aujourd'hui à partir de 16 heures à la piscine de l'Ermitage-les-Bains. Les 172 nageuses du club y présenteront leur chorégraphie de la saison. Entrée libre.



■ Rugby

8^e édition du Challenge Paille en Queue

Le XV Dionysien organise aujourd'hui à partir de 14 heures au stade Abbé-Dattas de Champ-Fleuri, son traditionnel tournoi des écoles de

rugby (de 6 à 12 ans) de l'île de La Réunion: le challenge Paille-en-Queue, huitième du nom. Le RC St Pierre récompensé en 2015 viendra défendre son trophée.

■ Rugby à VII : quatre équipes pour un titre

Quatre équipes seront à la lutte aujourd'hui au stade des Trois-Mares au Tampon (à partir de 14h30) pour décrocher le titre de champion de La Réunion de Rugby à VII niveau élite : RC St Pierre, RC Chaudron ainsi que les deux équipes du club de l'Etang-Salé.

■ Athlétisme

Championnats de La Réunion cadets, juniors et espoirs à Saint-Paul

Les athlètes cadets, juniors et espoirs de La Réunion ont rendez-vous ce week-end au stade Paul-Julius Bénard de Saint-Paul pour les championnats régionaux. La compétition débutera aujourd'hui à 14h30 avec les séries sur 100 mètres haies, la longueur et

la perche. Fin de la journée à 19h30. Dimanche, les premières épreuves se dérouleront à partir de 9h30 (5000 mètres et javelot). Les finales du 200 mètres clôtureront la compétition à 12h15.

■ Football

Tournoi espoir AJA/Tamponnaise ce week-end à Klébert-Picard

C'est sous le regard de Jean-Marc Nobilo, directeur du centre de formation de l'AJ Auxerre, que va se dérouler ce week-end le tournoi espoir (ouvert aux catégories U16, U17 et U18) de la Tamponnaise au stade Klébert-Picard. Six équipes vont s'affronter : AS Saint-Louisienne, AS Excelsior, AS Jeanne d'Arc, Tamponnaise, sélection de la LRF et sélection de La Réunion entraînée par Jean-Sébastien Jaurès. Aujourd'hui, les matches sont programmés de 13 heures à 17h30. Dimanche, les premières rencontres auront lieu à 9 heures et le tournoi s'achèvera à 18 heures.



A 16 ans, Emmanuelle Girard vient d'engranger les premiers points WTA de sa carrière naissante sur les courts de Moulin Joli. (Photo David Chane)

LE TABLEAU FINAL

SIMPLE DAMES

Quarts de finale (hier):	
Pauline Payet (Fra/N°7) b. Emmanuelle Girard (Fra)	7-6 (4), 6-3
S. Reddy (Ind/N°1) b. Fiona Codino (Fra/N°6)	6-4, 6-4
Estelle Cascino (Fra/N°3) b. Kyra Shroff (Ind/N°5)	6-2, 5-7, 6-3
Chayenne Ewijk (Ned/N°2) b. Éléonore Barrère (Fra)	6-2, 6-2
Demi-finales (aujourd'hui):	
Estelle Cascino (Fra/N°3) vs Snehavevi Reddy (Ind/N°1)	13h00
Pauline Payet (Fra/N°7) vs Chayenne Ewijk (Ned/N°2)	15h00
DOUBLE DAMES	
Finale (hier):	
Payet/Reddy (Fra/Ind) b. Shroff/Venugopal (Ned/Ind)	6-4, 2-6, 10-6

Pas de doublé pour Payet

Encore raté ! Toujours à la recherche de son premier succès en simple sur le circuit ITF, Pauline Payet n'ouvrira pas son

palmarès ce week-end. Au lendemain de sa victoire acquise aux dépens de la jeune Emmanuelle Girard (7-6, 6-3), la

Tamponnaise de 21 ans a été battue en deux sets secs pas la Néerlandaise Chayenne Ewijk, hier en demi-finale, sur les courts de la Possession. Tête de série n°2 de la compétition ayant atteint la 229e place mondiale en 2009, la Hollandaise de 27 ans, qui pointe aujourd'hui en 596e position, n'a laissé que des miettes à son adversaire. Un seul et unique jeu pour être pré-

cis (6-1, 6-0). De quoi aborder la finale avec une relative fraîcheur aujourd'hui.

Dans l'autre demie de la journée, la Française Estelle Cascino (n°3) a dominé l'Indienne Snehadevi Reddy (n°1). Là-aussi en deux actes. Mais plus disputés (7-5, 6-4). Lauréates en double

la veille, Payet et Reddy ne réaliseront donc pas le doublé. Et c'est des tribunes qu'elles assisteront cet après-midi à l'ultime

joute de la semaine, avant d'embarker pour Maurice, où les attend le second chapitre du Mary Pierce Indian Ocean Series.

MC



Après avoir écarté Emmanuelle Girard la veille, Pauline Payet n'a marqué qu'un jeu, hier, en demi-finale (Photo : MC).

MARY PIERCE INDIAN OCEAN SERIES

LA POSSESSION

Simple demi-finales, hier	
Estelle Cascino (FRA, n°3) bat Snehadevi Reddy (IND, n°1)	7-5, 6-4
Chayenne Ewijk (NED, n°2) bat Pauline Payet (n°7)	6-1, 6-0
Finale, aujourd'hui, pas avant 14h30	
Estelle Cascino (FRA, n°3) - Chayenne Ewijk (NED, n°2)	
Entrée : 5 euros (tarif unique). Gratuit pour les -6 ans. Ouverture des portes du club à 12h30.	
A 13 heures : finale du tournoi "double amateur 3e série"	

Bis repetita pour Payet

Comme l'an passé au même endroit, Pauline Payet a lourdement chuté au stade des demiés (6-1, 6-0), hier à La Possession, théâtre de l'étape réunionnaise des Mary Pierce Indian Ocean Series. Opposée à la Néerlandaise Ewijk, tête de série n°2, la Tamponnaise n'est jamais véritablement entrée dans la partie.

Pauline Payet ne cachait pas ses ambitions de briller cette année lors de la 2^e édition des Mary Pierce Indian Ocean Series, alors que, l'an passé, la Créopitoine était tombée sur un os tchèque au stade des demi-finales. Avant d'entrer en lice dans la compétition, la Tamponnaise s'était donc logiquement fixée comme mission de « faire mieux » qu'en 2013. Malheureusement pour elle, cette fois-ci c'est un carton néerlandais qui est venu se glisser dans sa chaussure, la privant de finale pour la deuxième année consécutive.

Jusqu'à cette demi-lice à la tête de série n°2 du tournoi, Chayenne Ewijk, dont Payet confiait se méfier la veille en indiquant que la Hollandaise avait fait partie du cercle fermé des 200 meilleures joueuses mondiales par le passé, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes pour la dernière ambassadrice 99% encrée en lice. Involontaire jusqu'à et sacrée 24 heures plus tôt en finale du double, elle avait fait en sorte de se présenter sur le court du Moulin Joli en ayant pris soin de mettre tous les atouts de son côté.

La machine batave

Pourtant, dès les premières échanges de la demi-finale, la Réunionnaise, qui n'a que peu d'occasions d'évoluer devant son public, paraît crispée, se faisant basker d'entrée. Le premier signe avant-coureur d'une partie qui se poursuit à sens unique. Menée 4-0, la joueuse du TC Chateau (Toulon) lâche enfin le bras au service dans le 5^e jeu. L'option offensive s'avère



Crispée dès l'entame de la demi-finale, Pauline Payet n'a jamais vraiment réussi à se relâcher par la suite sur les court de Moulin Joli. (Photo David Chano)

payante et Pauline laisse sortir un « ges » qui en dit long sur l'effet libérateur de ce premier jeu gagné à l'envers.

On se dit alors qu'un miracle est encore possible. Mais la machine batave ne l'entend pas de cette oreille et se remet inlassablement en marche. Les jeux continuent de défiler toujours dans le même sens et même si l'issue de précise à vitesse grand V la fin de la rencontre doit paraître une éternité pour Pauline Payet. Semblant impuissante à trouver la clé pour l'ice déjouer une Ewijk bien en place dans ses jeux, elle se procure sa seule et unique balle de break de la rencontre dans le cinquième jeu de la seconde manche. Une alerte vite

éteinte par son opposante, qui, suite à un beau passing le long de la ligne, se procure trois balles de match. La deuxième sera la bonne. Après un deuxième point gagnant, Ewijk s'impose sans trembler. Le score au tableau d'affichage est évocateur : 6-1, 6-0, notant à lui seul la physionomie d'un match unilatéral.

Aujourd'hui à 14h30, Ewijk défiera la tête de série n°3 du tournoi, la Française Estelle Caretto, tombée surprise un peu plus tôt dans la journée de la favorite annoncée du tournoi, l'Indienne Reddy (7-5, 6-4). Une finale qui manquera singulièrement de Payet pour le public pti.

Emmanuel GUERNEUR

LE TABLEAU FINAL

SEMPLE DAMES (demi-finales)

Hier
Estelle Caretto (FRANCE) D. Chayenne Ewijk (REUNION) 7-5, 6-4
Chayenne Ewijk (REUNION) V. Pauline Payet (FRANCE) 6-1, 6-0

SEMPLE DAMES (finale)

Aujourd'hui
Estelle Caretto (FRANCE) V. Chayenne Ewijk (REUNION) 14h30, Moulin Joli

Ewijk, retour gagnant



Plus agressive que son adversaire, Chayenne Ewijk a su rebondir après la perte rapide du premier set. (Photo MC)

C'était donc trop mauvais pour être vrai. Au lendemain de son succès plein de maîtrise sur Pauline Payet (6-1, 6-0), Chayenne Ewijk accusait un léger retard à l'allumage, hier, en finale de l'Open ITF disputé sur les courts de la Possession. Gênée par les variations de la jeune Française Estelle Cascino (20 ans), la Néerlandaise multipliait les fautes directes et concédait très rapidement le premier set (6-1). "J'ai mis un peu de temps à m'adapter à son jeu", reconnaissait-elle à l'issue de la remise des prix. A ses ronds surtout, qui tutoyaient les sommets et la déstabilisaient dans ses intentions offensives. "Mais je me suis concentrée sur mon propre jeu et je suis alors bien revenue dans la partie."

Dotée d'un service plutôt efficace, elle cessait alors de subir le tempo de la Métropolitaine, tout en neutralisant avec plus ou moins de difficultés ses longues balles tombant en cloche. Breakée à 1-1 dans le deuxième acte, elle recollait immédiatement au score, avant de prendre à son tour le service de Cascino, au meilleur des moments (5-4), sur un jeu blanc.

A trop vouloir continuer dans sa voie passive, la Française finissait par s'énerver. Et s'y perdre. "Il faut que j'arrête de penser

au score et que je joue, pestait-elle au terme de la rencontre. Je me mets à cogiter et la laisse revenir dans la partie. J'y vais moins et du coup, je le perd toute seule ce match." Déçue et frustrée, elle concédait rapidement sa mise en jeu dans le dernier set (à 2-1). Et tout espoir de succès lorsque la Hollandaise de 27 ans bonifiait sa deuxième balle de match sur une frappe trop longue de sa victime du jour (6-2).

APRÈS LA POSSESSION, MAURICE

Ancienne 229e joueuse mondiale (en 2009) revenue aux affaires la saison dernière après un long break, Ewijk s'offrait ainsi son premier ITF 10000 de l'année, après en avoir remporté deux l'an passé. Avec en sus un chèque de 1400 euros en poche, c'est donc l'esprit léger qu'elle aborde cette semaine la deuxième halte du Mary Pierce Indian Ocean Series. A Maurice. Cascino est également de la partie pour ce tournoi disputé à Grand Baie (13-19 juin). Tout comme Pauline Payet, demi-finaliste sur ses terres ce week-end et toujours à la recherche d'un premier succès sur le circuit ITF.

MC

MARY PIERCE INDIAN OCEAN SERIES

SIMPLE DAMES

Demi-finales, samedi

Estelle Cascino (FRA, n°3) bat Snehadevi Reddy (IND, n°1) 7-5, 6-4

Chayenne Ewijk (NED, n°2) bat Pauline Payet (n°7) 6-1, 6-0

Finale, hier

Chayenne Ewijk (NED, n°2, 596e) bat Estelle Cascino (FRA, n°3, 655e) 1-6, 6-4, 6-2

La Hollande à l'honneur

La Néerlandaise Chayenne Ewijk a remporté hier le Mary Pierce Indian Ocean Series (10 000\$).

Chayenne Ewijk est la nouvelle héroïne du Mary Pierce Ocean Indian Series. La Hollandaise de vingt-sept ans a succédé hier à la Tchèque Marie Bouzkova (284^e aujourd'hui au classement mondial) au palmarès de l'épreuve possessionnais. La native de

Barendrecht, près de Rotterdam, actuellement 591^e à l'ITF et tête de série numéro deux du tournoi réunionnais, a dominé la jeune Française Estelle Cascino (662^e mondiale) en finale en trois sets (1-6, 6-4, 6-2).

En fait, la Néerlandaise a tota-

lement raté son début de match, commentant erreur sur erreur. « Au début du match, j'ai été un peu dérangée par le jeu d'Estelle, raconte-t-elle. Elle alternait le jeu court, les amorties, les balles hautes. Je n'étais pas en jambes. Il a fallu que je fasse alors un effort sur moi-même pour me calmer, me remettre dans le match. »

Cascino perd le fil

La Française, elle, profite alors des circonstances. Ses petits chips en coup droit et en revers déconcertent Ewijk qui perd totalement le fil de son jeu et encaisse un sévère 6-1 dans la première manche.

Mais la Néerlandaise a des ressources, une expérience supérieure. Elle n'a pas été 224^e joueuse mondiale (en 2009) pour rien. Dans le deuxième set, elle fait la course en tête, continue de se servir de son revers à deux mains le long de la ligne pour fixer son adversaire. Elle se procure ainsi

deux balles de 5-3 sur le service de la Française. Mais Cascino parvient à les annuler et à égaliser à 4-4.

La Hollandaise tient ensuite son jeu de service. Un jeu plus tard, elle break au meilleur moment sur une faute en revers de Cascino. Cette dernière, énervée, envoie une balle voler dans le ciel possessionnais. Ewijk égalise alors à une manche partout.

La face de cette finale a changé. La Néerlandaise n'est plus gênée par les variations de jeu de la Française, qui n'a pas visiblement pas d'autres plans de jeu dans son arsenal. À 2-1 en sa faveur, Ewijk prend le service de sa rivale sur sa deuxième balle de break. Elle se détache 3-1, confirme sur son jeu de service pour mener 4-1. Cascino n'y est plus.

Deux jeux plus tard, Ewijk mène 5-2 sur un ace. À 15-40 sur le service de la Française dans le jeu suivant, elle conclut le match sur un coup droit trop long de son adversaire (6-2).

FRANK POIRIER



Chayenne Ewijk, vainqueur de ce Mary Pierce Indian Ocean Series. (Photo David Chane)

LA FINALE

Chayenne Ewijk (Ned) bat Estelle Cascino (Fra) 1-6, 6-4, 6-2



Tournoi Mary Pierce

Le tournoi Mary Pierce Indian Ocean Series, qui s'est déroulé du 6 au 12 juin derniers au Tennis club de Moulin Joli à La Possession, a proposé au public de très beaux matchs professionnels et de qualité, qui ont sans doute susciter des vocations. Un tournoi qui s'est achevé sur la victoire de la Néerlandaise Chayenne Ewijk, aux dépens de la Française Estelle Cascino.

Photos : Julien Bourbon, Alain Imanatze



